



Question de droit familiale

Par **LILOU**, le **01/04/2010** à **21:39**

Bonjour,

Je me permet de vous contactez afin de savoir quelle risque une femme peut elle avoir par rapport a son compagnon si elle s'enfuit de son domicile avec leur bébé sans le prévenir ?

Merci d'avance
Cordialement

Par **Upsilon**, le **05/04/2010** à **23:10**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Le risque est une poursuite pour enlèvement d'enfant si l'homme est le père reconnu de l'enfant.

Il semble sage de prendre contact avec un avocat afin de savoir comment éviter ce genre de poursuite. Il me semble qu'il existe une déclaration de départ de domicile à effectuer auprès du poste de police, mais à vérifier...